

EXPO-VALL' 2022
SALON DES VINS DE NANTES

REGLEMENT CONCOURS DES VINS

1- Les Concours Régionaux

▪ ***Concours de la Pipette d'Or Muscadet sur lie, récolte 2021***

Cf règlement ci-joint pour la Pipette d'Or. Attention, dorénavant nous demandons **6 bouteilles sur Lie CRD par échantillon** étant donné que nous devons en conserver une pendant un an.

- ☞ Il est souhaitable que les lauréats procèdent à l'embouteillage de leur lot en bouteilles Muscadet type sur lie. S'il est lauréat, chaque participant au concours s'engage à mettre à disposition d'Expo-Vall' le nombre de bouteilles nécessaire, et à offrir 96 bouteilles.
- ☞ Par échantillon, la participation est de 30 € + TVA.
- ☞ Le volume du lot présenté sera de 50hl minimum.

Rappel des documents à fournir obligatoirement

Le bulletin d'analyses
Le bulletin d'inscription
L'étiquette du vin présenté
Une copie de l'imprimé de revendication

▪ ***Concours Régional Gros-Plant, récolte 2021***

Comme le précédent, ce concours est ouvert à tous les viticulteurs et négociants de la région.

L'échantillon doit provenir d'un lot de 25 hl minimum en cuve, ou 3 250 bouteilles minimum, de la récolte 2020. Les normes analytiques sont identiques à celles de l'appellation. Un seul échantillon par exploitation ou négociant sera retenu.

Il est demandé **4 bouteilles** par échantillon, type Gros-Plant, étiquetées correctement.

Par échantillon, la participation est de **15 € + TVA**.

▪ ***Concours Biennal Muscadet***

Ce concours concerne tous les Muscadet de la **récolte 2020**. Il est ouvert à tous les producteurs de la région.

L'échantillon devra provenir d'un lot de 600 bouteilles minimum en cas de vin embouteillé, et de 25 hl en cas de vin resté en vrac.

Il est demandé **5 bouteilles** par échantillon présenté, étiquetées et millésimées.

Par échantillon, la participation est de **15 € + TVA**.

▪ ***Concours Méthode Traditionnelle***

Tous les producteurs faisant élaborer des vins de méthode traditionnelle (blancs ou rosés) sont invités à participer à ce concours.

L'échantillon doit provenir d'un lot de 300 bouteilles minimum.

Il est demandé **3 bouteilles** par échantillon, étiquetées correctement.

Par échantillon, la participation est de **15 € + TVA**.

▪ ***Concours Vins de Pays et Vins de France Blancs, Rouges et Rosés***

Tous les producteurs de Vins de Pays et Vins de France de la région sont invités à participer à ces différents concours :

- Chardonnay récolte 2021
- Gamay rosé récolte 2021
- Cabernet rosé récolte 2021
- Cabernet rouge récolte 2020
- Cabernet rouge récolte 2021
- Merlot rouge récolte 2021
- Merlot rosé récolte 2021
- Pinot gris récolte 2021,
- Sauvignon récolte 2021.

Les rouges, les Chardonnay et les Sauvignons devront être présentés dans des bouteilles de couleur verte « Feuille Morte » ou teinte chêne, les rosés et les Grolleau gris dans des bouteilles blanches.

Il est demandé **2 bouteilles** par échantillon, étiquetées et millésimées correctement.

Par échantillon, la participation est de **14 € + TVA**

2- Le Concours Communautaire

- **Concours Communautaire: Muscadet Sèvre & Maine - récolte 2021, « Grand prix l'Entrainante Sèvre et Loire »**

Tous les producteurs de Muscadet Sèvre & Maine du territoire de la CCSL, des communes de Tillières et St Crespin Sur Moine, sont invités à participer à ce concours.

L'échantillon doit provenir d'un lot de 40 hl minimum, ou 5 300 bouteilles minimum, de la récolte 2021.

Il est demandé **4 bouteilles** par échantillon, type Muscadet ou Muscadet sur lie.

Par échantillon, la participation est de **20 € + TVA**.

APPORT DES ECHANTILLONS

Tous les échantillons des différents concours énumérés ci-dessus seront reçus le vendredi 4 mars de 14 h 00 à 18 h 00 (**Merci de respecter les horaires**) à l'Espace Culturel Champilambart - route d'Ancenis à VALLET.

IMPORTANT :

- Etiqueter (pas d'élastique) et millésimer correctement toutes les bouteilles présentées.
- **Les trois premiers du concours Pipette d'Or et le lauréat du concours communautaire Muscadet** devront être présents au bar de la Pipette les 19 et 20 mars 2022.
- **Le lauréat de la Pipette d'Or s'engage à prendre un stand au salon des vins d'Expo-Vall' l'année prochaine.**